

## SOMMAIRE

En mai 2000, le Centre for European Policy Studies (CEPS) a publié un rapport portant sur un projet de « Pacte de stabilité pour le Caucase du Sud (PSCS) ». De multiples façons, ce projet de pacte régional caucasien est inspiré du modèle du Pacte de stabilité de l'Europe du Sud-Est (PSESE). Une lecture attentive des deux pactes démontre, cependant, que les moyens prônés pour remédier à des problèmes similaires divergent considérablement. Dans le cas de l'Europe de Sud-Est, une structure complexe a été mise en place pour régler les questions pratiques, mais l'élément qui semble avoir le mieux contribué à développer une coopération régionale est la perspective d'une intégration à l'Union européenne. Inversement, la coopération régionale au Caucase devrait se développer par la création de toute pièce d'un organe régional, la Communauté du Caucase du Sud (CCS), qui serait une réplique locale de l'UE. Il n'est pas certain que cette CCS constitue à elle seule un incitatif assez puissant pour forcer les diverses parties à collaborer pour édifier ce projet d'avenir commun. Le potentiel stabilisateur des réserves pétrolières peut quant à lui augmenter la valeur de cette CCS, mais il reste difficile à évaluer. Les leçons apprises du PSESE indique que le PSCS devrait 1) être mis en place en l'absence de conflit non réglés; 2) impliquer tous les acteurs de la région; 3) comporter un incitatif puissant qui intéresse toutes les parties de la région; et 4) rendre cet incitatif atteignable seulement par une collaboration régionale.